

Le programme Forestiers Juniors**Le contexte de l'innovation**

L'Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France (AEV), créée en 1976, est chargée de mettre en œuvre la politique régionale en matière d'acquisition, d'aménagement et de gestion des espaces naturels en vue de les protéger et de les ouvrir au public.

Consciente que les Franciliens ne connaissent pas ou peu la nature proche de chez eux et que les enfants sont les éco-citoyens de demain, AEV a initié une vaste démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des écoliers d'Ile de France.

L'idée innovante

Le programme Forestiers Juniors propose des animations qui s'inscrivent dans un véritable cursus pédagogique, établi sur cinq années consécutives, pour apprendre aux enfants à respecter la Nature et à la sauvegarder.

Au-delà des connaissances environnementales, les animations offrent aux enfants des principes, des bases stables et des outils pour vivre ensemble et s'intégrer plus facilement dans la société.

L'objectif recherché

Observer pour comprendre et donner envie de préserver l'environnement.

Faire acquérir la notion d' « éco-citoyenneté » et le sens des responsabilités.

- Pour le public :

Eduquer le regard des enfants, développer leur curiosité, attirer leur attention sur la richesse et la fragilité de la biodiversité permet de tisser un lien fort entre les enfants et la nature afin qu'ils changent leur comportements et aient envie de protéger leur environnement.

- Pour le territoire :

Préserver les forêts, les sites d'intérêt écologique majeur, les milieux dégradés..., en sensibilisant les enfants à l'intérêt que représente ce patrimoine naturel, pour eux-mêmes mais aussi pour les générations à venir et en leur permettant de devenir co-responsable de la gestion durable du territoire.

La démarche mise en œuvre

Ce programme est conçu par l'AEV, en étroite collaboration avec l'Education Nationale et les communes proches des domaines régionaux concernés.

Le contenu de la réalisation

Les animations Forestiers Juniors sont proposées aux classes primaires par demi-journées, en sortie (sur un site régional) ou en salle.

Les enfants sont suivis sur cinq années, du CP au CM2. Chaque classe participante bénéficie au minimum de trois interventions par an.

Le programme Forestiers Juniors repose sur un principe pédagogique fondamental : la démarche participative : les « Forestiers Juniors » reçoivent un enseignement complet, à la fois théorique et pratique, en les impliquant et en les mettant en situation le plus possible, pour qu'ils construisent eux-mêmes leur savoir

En fin d'année scolaire, un représentant de l'AEV remet solennellement à chaque enfant de CM2 un diplôme de « Forestier Junior », valorisant les cinq années d'éducation à l'environnement suivies avec assiduité.

A chaque rentrée scolaire, les éco-animateurs concoctent de nouvelles animations. Les enseignants choisissent donc parmi un panel important d'interventions en fonction de leur projet d'école et de leur classe.

En fin d'année scolaire, un questionnaire bilan est donné aux écoles. Le contenu des animations est alors révisé, afin de coller au plus près avec les projets éducatifs et les programmes en vigueur.

Les moyens humains et financiers

Le service éducation à l'environnement est composé de 14 éco-animateurs répartis en équipe de trois ou quatre sur le territoire francilien (dans le Val d'Oise, la Seine Saint Denis, la Seine et Marne et depuis peu en Essonne).

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par l'AEV. Il est spécifique à chaque intervention et peut être très varié (boussoles, boîtes loupes, outils forestiers, lunettes ornithologiques, ...).

Pour cet équipement, le service dispose d'un budget annuel d'environ 30 000 euros.

Pour faciliter les déplacements sur les sites régionaux, l'AEV consacre également 6 000 euros environ par an pour le transport en bus des enfants.

Le bilan de la réalisation

Le programme, lancé tout d'abord en forêt régionale de Bondy (93), a remporté un vif succès et s'est étendu à d'autres domaines régionaux. Il touche désormais chaque année plus de 7 000 enfants répartis dans toute l'Ile de France.

De nombreuses écoles, débutent leur troisième cursus.

Au vu de cette réussite, l'AEV ouvre un nouveau site d'animation en juin 2011 dans l'Essonne et a d'ores et déjà programmé une ouverture dans les Yvelines en 2012.

Parallèlement, l'agence démarre en septembre 2011 un programme de sensibilisation à l'agriculture et à l'environnement agricole : le programme agriculteurs juniors qui reprend les grands principes forestiers juniors (cursus, démarche participative...).

Contact

France HAMY, responsable du service éducation à l'environnement

Tél. : 06 25 29 07 55 courriel : fhamy@aev-iledefrance.fr